

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique. et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE  
QUÉBEC

---

Publié avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

---

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ

---

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

---

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

—  
1839

## SOMMAIRE :

Les préjugés 51.—Une page inédite de l'histoire du Cap-Santé 53.—Change-ments ecclésiastiques 54.—Causerie Religieuse 55.—Nouvelles Religieuses 57.—Le Christianisme au Japon 58.—Bibliographie 59.—Consultations 60.—Histoire d'une persécution, par la Sœur Mieczyslawka, Basilien 60.

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	23	septembre—S. Lin ; s. d.
Mardi,	24	“ —N.-D. de la Merci, d. moj.
Mercredi,	25	“ —De la férie.
Jeudi,	26	“ —Du S. Sacrement, s. d.
Vendredi,	27	“ —SS Cosme et Damien, mart., s. d.
Samedi,	28	“ —S. Wenceslas, martyr, s. d.
Dimanche,	29	“ —Dédicace de S. Michel, 2 cl.

## OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

<b>BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.</b> Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.	<b>CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE</b> Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermoz et Salut à 5 h.
<b>EGLISE DE LA BASSE-VILLE.</b> Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	<b>EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.</b> Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
<b>EGLISE SAINT-ROCH,</b> Messes Basses le dimanche à 5½, 6½, 7½, 8½ h.—Grand'messe à 9½.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	<b>EGLISE SAINT.SAUVEUR.</b> Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
<b>CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.</b> Messe basse pour Congréganistes à 6½ S.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; hermon et Salut à 7 h.	<b>CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.</b> Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

## TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

	septembre—	
Mercredi,	24	“ —S. Henri.
Jeudi,	25	“ —Lothière.
Vendredi,	26	“ —S. Etzéar.
Samedi,	28	“ —S. Damien.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Dimanche, 29 septembre, annonce de la fête du Saint-Rosaire et des exercices du mois d'octobre, ordonnés par décret apostolique du 20 août 1895.

## AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.  
Toute personne qui recruta cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1899, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUEBEC

---

---

LES PREJUGÉS.

Quoique la théologie morale ne dise rien des préjugés, il n'en est pas moins certain qu'ils sont un mal souverainement regrettable dans ses conséquences. Il est certain aussi qu'ils sont regardés le plus souvent comme une quantité négligeable. On se reproche tout le reste, même les jugements téméraires en matières légères. Mais les préjugés qui ont pourtant des liens de parenté très étroits avec ces derniers, qui blessent comme eux, dans une certaine mesure du moins, la charité et la justice, on ne s'inquiète même pas de les déguiser !

Il ne sont pourtant guère plus avouables et moins préjudiciables qu'une foule d'autres défauts. Les préjugés, en effet, qu'il s'agisse des choses ou des personnes, sont une opinion adoptée sans examen et ne reposant sur aucun fondement sérieux. Or, que peut valoir une semblable opinion, quand on sait qu'une opinion formée après mûre délibération, et appuyée sur des motifs d'une certaine gravité, n'est pas toujours exempte d'erreur ? Ce que vaut cette opinion, les faits sont là pour l'attester, c'est que 99 fois sur 100, elle est contraire à la charité, injuste, et ne mérite que le nom vulgaire de préjugé.

Les préjugés blessent la charité, qui défend de juger son prochain à la légère, et de se servir à son égard d'une mesure dont on ne voudrait pas pour soi-mêmes. C'est pourtant Jésus-Christ qui a proclamé le grand précepte de la charité, qui ferait régner une paix éternelle sur la terre, s'il n'était pas si souvent foulé aux pieds. Pourquoi donc est-il si rarement mis en pratique par tant d'hommes de tout âge et de toute condition ?

De plus, le préjugé, comme le fait est évident, pour peu qu'on qu'on y réfléchisse, mènent à l'injustice dans bien des cas.

Nous avons donc eu raison de dire, il y a un instant, qu'ils sont un mal souverainement regrettable dans ses conséquences.

Outre ces deux vertus auxquelles les préjugés font trop souvent accroc, ils éloignent les unes des autres des personnes faites pour s'entendre, ils engendrent la défiance, et finissent par élever un mur de division, même entre ceux qui se considèrent plus frères ensemble que le reste des hommes.

En définissant le préjugé : " Une opinion adoptée sans examen et ne reposant sur aucun fondement, " nous en avons suffisamment indiqué la cause. On accepte à l'aveugle des on-dit, une note dictée par l'hostilité ou par une amitié servile et intéressée, et sans peser ni l'instructeur, ni la valeur intrinsèque de ses appréciations, on tire la conclusion *ex abrupto*.

Voilà comment naissent ordinairement les préjugés. Si on avait la sagesse, qui ne fait jamais défaut aux esprits larges et supérieurs, de ne juger quelqu'un que d'après ses *actes*, ses *paroles* ou ses *écrits*, on ne tomberait jamais dans ces écarts peu excusables.

Aussi, remarque-t-on que les préjugés sont invariablement le fruit d'esprits étroits, à courte vue, et ayant la manie de tout ramener — hommes et choses — à un objectif qui les hante jour et nuit. On passe condamnation, sans examen, bien entendu, sur tous ceux que l'on croit ne pas converger vers cet objectif, qui est d'autant moins la raison dernière des choses qu'il est plus personnel.

Il est des préjugés que la bonne foi et l'imbécillité excuseront sans doute aux yeux de Dieu ; mais il en est d'autres si tenaces, malgré les jets de lumière propres à dessiller les yeux, qu'il est difficile de les concilier avec une bonne foi que l'on mêle d'ailleurs à trop de sauges.

Dans tous les cas, c'est une matière qui devrait avoir son tour dans l'examen de conscience, et que l'on a grandement tort de regarder comme une quantité négligeable.

Comme il vient toujours un jour où il faut consentir à voir les choses sous leurs véritables couleurs, mieux vaut pour le bien général et particulier, hâter ce jour que le reculer jusqu'à l'instant qui ne permet pas toujours de dire : " *erravi, je me suis trompé.* "

---

Une page inédite de l'histoire du Cap-Santé

*M. l'abbé Maximin Fortin, 12<sup>e</sup> curé 1874-1887.*

(Suite)

Ce document véritablement apostolique, fut lu au prône de la messe paroissiale du Cap-Santé, le 18 août 1878, par M. l'abbé J. Martel, curé des Grondines.

Par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, M. Fortin, partie dans la cause, l'avait prié de le suppléer dans cette circonstance, et d'échanger de cure pendant vingt-quatre heures.

M. Martel donna donc aux fidèles du Cap-Santé communication du mandement de l'Archevêque de Québec, et fit suivre cette lecture de commentaires que tout le monde, paraît-il, ne goûta pas dans la même mesure.

L'acte épiscopal produisit immédiatement son effet. Les esprits redescendirent à la température ordinaire; cette petite tempête s'apaisa sans laisser de traces sensibles de son passage, et les beaux jours de calme reprirent leur cours un instant interrompu.

La visite pastorale eut lieu la même année, à la date du 7 juillet. L'archevêque de Québec confirma 90 personnes, et alloua les comptes pour 1874-75-76 et 77. Pour mettre fin à certaines difficultés, il régla, dans la même visite, que les glas ne seraient désormais sonnés que trois fois avant les services, savoir: au moment du décès, après l'Angelus de la veille du service, ainsi qu'après l'Angelus du jour du service. Enfin, il décréta que l'usage d'offrir le pain bénit, aboli ailleurs, était également aboli au Cap-Santé.

Encore un usage dont on n'est guère porté à regretter la disparition, malgré sa haute signification! Destiné dans la pensée de l'Eglise à rappeler les agapes des premiers chrétiens et la charité qui doit exister entre tous les fidèles, il a malheureusement été plus souvent une pomme de discorde qu'un trait d'union. On n'a qu'à consulter nos annales judiciaires, depuis les commencements de la colonie jusqu'à nos jours, pour constater que bien peu de paroisses n'ont pas leur dossier à propos de pain bénit.

---

**Liste des changements ecclésiastiques dans les diocèses de  
Chicoutimi, de Nicolet et d'Ottawa**

**DIOCÈSE DE NICOLET**

- M. Majoric Marchand, archiprêtre,, à la cure de la cathédrale.
- M. H. Alexandre, à la cure de Drummondville.
- M. O. Manseau, à la cure de l'Avenir.
- M. A. Longval, à la cure de Sainte-Marie de Blandford.
- M. G. Landry, vicaire à Saint-Thomas.
- M. P. Cardin, vicaire à Saint-Grégoire.
- M. E. Bérard, vicaire à Stanfold.
- M. J. B. Pinard, 2e vicaire à Saint-Christophe.
- M. S. Béliveau, vicaire à Bécancourt.
- M. D. Boucher, vicaire à LaBaie.
- N. A. Malhiot, vicaire à Drummondville.

**DIOCÈSE DE CHICOUTIMI**

- M. Amb. Fafard, curé d'office de la Cathédrale, à la cure de la Baie St-Paul.
- M. F.-X. Delâge de la cure de Laterrière, curé d'office à la cathédrale.
- M. Wilbrod Tremblay, de la cure de St-Fidèle à celle des Eboulements.
- M. E. Roy de St-Irénée à la cure de N. D. Laterrière.
- M. N. Parant de la Petite-Rivière à la cure de St-Fidèle.
- M. A.-Méd. Tremblay, de St-Fulgence à la cure de St-Irénée.
- M. L.-S. Caron, du Sacré-Cœur à la cure de la Petite Rivière.
- M. Mathias Tremblay, de la desserte de la Baie St-Paul à la cure du Sacré-cœur.
- M. Ls. Gagnon à la cure de St-Fulgence.
- M. Arthur Guay aux Bergeronnes.
- M. Marcellin Hudon au Sacré-Cœur de Marie (Mistouk).
- M. Ernest Gauthier, du vicariat de St-Jérôme à la cure de St-Cyrac.
- M. D.-O.-R. Dufresne du Séminaire et Hér. Lavoie de la cathédrale, au vicariat de la Malbaie.
- M. Onés. Lavoie, du vicariat d'Hébertville à celui de la Baie St-Paul.
- M. Aristide Magnan, du Vicariat de la Baie St-Paul à celui de la cathédrale.

M. Jos Renaud, du vicariat de la Malbaie à celui d'Hébertville.  
M. Ernest Hervieux, du vicariat du Sacré-Cœur à celui des  
Éboulements.

M. Jos. Perron, au vicariat de St-Jérôme.

M. Jos. Dion, Prof. d'Écriture Sainte au Séminaire.

MM. J. A. Tremblay et L. Delamare partent pour suivre les cours  
de théologie au Séminaire Canadien de Rome.

#### DIOCÈSE D'OTTAWA

Le R. P. Guillaume est transféré du vicariat de St-André d'Avellan à la cure de Hartwell.

Le R. P. Richer est transféré du vicariat de Ste-Anne à la cure  
de N. D. de la Salette.

Le R. P. Lyonnais est transféré de Bouchette à Masham.

Le R. P. Bédard est nommé curé de S. Thomas d'Alfred, et le  
R. P. Deguise est appelé à l'archevêché d'Ottawa.

#### CAUSERIE RELIGIEUSE.

Il n'est à peu près personne dans le protestantisme qui n'admette que Jésus-Christ est vrai Dieu. Par conséquent, pour être sûr il faut croire ses enseignements, car il déclare lui-même que "celui qui ne croira pas, sera condamné."

S'il en est ainsi, Dieu a dû donner un moyen de connaître ses enseignements, *adapté à toutes les classes de la société*. Quel est ce moyen ? La Bible, toute la Bible et rien que la Bible, répondent les Protestants. Examinons donc jusqu'à quel point cette prétention est soutenable.

D'abord, la Bible est un livre qui traite des questions les plus élevées, écrit dans une langue morte et très ancienne, dans laquelle les plus grands savants ont trouvé des obscurités profondes. En second lieu, la Bible est un livre qui, comme tous les autres livres, ne peut ni s'interpréter lui-même, ni se défendre, ni dire à celui qui en altère le sens : "Vous ne comprenez pas, veillez ce que je signifie."

Il ne suffit donc pas d'avoir une Bible entre les mains, mais il faut la comprendre ; car "l'Évangile se trouve, non pas dans les mots qui composent l'Écriture, mais dans le sens de ces mots, non pas dans l'écorce, mais dans la sève ; non pas dans les paroles qui sont des feuilles, mais dans la pensée qui est comme



la racine." Il est donc évident que la Bible n'est pas un moyen de connaître la vérité, "adapté à toutes les classes de la société."

Si la Bible renferme des obscurités et ne s'explique pas elle-même, elle a besoin d'un interprète fidèle qui fasse connaître la pensée de l'écrivain sacré. Quel sera cet interprète ? Ou bien ce sera chaque fidèle avec son sens privé, ou bien ce sera l'autorité d'un synode, ou bien encore ce sera une autorité infaillible.

Passons brièvement en revue ces trois systèmes.

## I

Chez les Protestants chacun a le droit inné d'interpréter la Bible. La conséquence inévitable en est que bientôt on sera en peine de trouver des noms pour baptiser les sectes qui naissent tous les jours. Grâce à ce système d'interprétation, le Protestantisme s'est divisé et subdivisé en une multitude de sectes qui prétendent trouver, dans la parole de Dieu, des armes pour se maltraiter et s'anathématiser mutuellement. Chaque lecteur cherche dans la Bible, non pas ce qui y est réellement contenu, mais ce que ses passions et ses intérêts ont intérêt à trouver, et il y réussit à merveille. Ainsi les rois, pour justifier leur despotisme, se sont appuyés sur ces paroles : "Vous les régirez avec une verge de fer." Les peuples à leur tour, pour renverser les rois, ont allégué le verset : "Il a déposé les puissants du trône où ils siégeaient." Dans la guerre des paysans, on vit un insurgé aspirer au commandement en s'appliquant les paroles : "Du fumier sur le trône, il élève le pauvre."

Ajoutons à cela que l'on a autorisé toutes les impudicités par ces paroles de la Bible : "Croissez et multipliez-vous," Luther se maria malgré son vœu de chasteté, par ce qu'il avait lu dans le Livre sacré qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul. On a remarqué que le parlement anglais aurait pu se justifier d'avoir sanctionné le concubinage de Henri VIII avec Anne de Boleyn, en disant qu'il est écrit au premier livre des Rois : "Parce qu'il aimait Anne". En un mot chacun a cherché et trouvé ce qu'il a voulu dans la Bible. Erasme a donc dit avec beaucoup d'esprit, que l'interprétation des Ecritures par l'esprit particulier n'avait abouti qu'à estropier des textes qui marchaient parfaitement droit. Non seulement les Protestants ont trouvé dans la Bible tout ce qu'ils y ont cherché, mais ils ont souvent trouvé aux mêmes paroles plusieurs sens contradictoires. S'ils ont raison, il s'ensuit que Dieu a dit non et oui, à la même page et du même verset—ce qui est un blasphème.

## II

Un synode peut-il faire ce qui est impossible à chaque fidèle en particulier ? Pas davantage. Frédéric III, électeur de Saxe, ayant proposé l'adoption de la Confession d'Angsbourg, pour terminer les différends qui s'élevaient au sujet de l'Eucharistie, Hossius n'eût qu'à demander, pour tuer cette proposition : " De quelle édition se servira-t-on ? " " Beau symbole, ajoutait-il, qui a été changé plus de six fois et qui a maintenant l'ampleur d'une carpe hongroise et d'une botte polonaise, et derrière laquelle le bon Dieu, aussi bien que le diable, pourrait se tapir commodément."

## III

Si l'expérience démontre que la Bible devient à peu près tout ce que l'on veut, entre les mains de qui prétend l'interpréter par lui seul, ou à l'aide des lumières d'une assemblée synodale, il faut donc reconnaître qu'il faut, outre la Bible, une *autorité infailible* qui soit le commentaire vivant de la Bible, et dont les décisions mettent fin à toutes les controverses. Il faut donc reconnaître qu'avec la Bible, toute la Bible et rien que la Bible, on ne peut que s'égarer dans les inventions les plus folles et les systèmes les plus ridicules, comme le prouvent les faits.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

## QUÉBEC

Les messieurs dont les noms suivent, ont pris la soutane au commencement de la nouvelle année :

- M. Philéas Filion
- " Alfred Paré
- " Pierre Leclerc
- " Alfred Lortie
- " Odilon Dupuis
- " Ed. Paquet
- " Jos. Veilleux
- " Ls. Duchesneau
- " Ferd. Bodard
- " René Fortier.

Tous ces messieurs élèves du Séminaire de Québec, appartiennent à l'Archidiocèse.

Quatre-vingt-un prêtres ont suivi la seconde retraite terminée le 17 septembre.

M. l'abbé P. O'Leary quitte la cure de Laval, pour entrer au Séminaire de Québec comme professeur d'anglais.

M. l'abbé L. E. Grondin, curé de St-Augustin, abandonne pour un temps l'exercice du ministère. Le nom de son successeur n'est pas encore connu.

#### TROIS-RIVIÈRES

La mission des Jésuites fondée aux Trois-Rivières, il y a quelques années, est définitivement supprimée, et le personnel de cette résidence est retourné à Montréal.

La fondation de la première mission des Jésuites aux Trois-Rivières, remonte à la date de 1634, et portait le nom de Résidence de la Conception.

#### OTTAWA

Le R. P. Niles est nommé professeur de théologie dogmatique au grand Séminaire d'Ottawa, en remplacement du R. P. Frcc.

Le R. P. Guillet, directeur du Petit Séminaire est remplacé par le R. P. Vaillancourt.

Le R. P. Fagard, supérieur de l'université d'Ottawa, quitte son poste pour la Colombie Anglaise.

Le R. Frère Ignace Sharples quitte le noviciat de Lachine pour entrer au scholasticat d'Ottawa.

#### RUSSIE

L'heureuse issue des négociations entre la Russie et le St Siège, va permettre au Souverain Pontife de procéder prochainement à la nomination des nouveaux titulaires aux sept évêchés catholiques vacants de l'empire russe.

#### LE CHRISTIANISME AU JAPON

“ Un correspondant de la *Gazette de Moscou*, qui se trouve actuellement au Japon, écrit à ce journal qu'il a acquis la conviction que le christianisme sera bientôt la principale religion du Japon, et même qu'un décret impérial ordonnera à tous les Japonais de se convertir. Le correspondant se demande alors sous

qu'elle forme le christianisme s'implantera, et arrive à conclure que ce sera le culte orthodoxe russe qui aura la prépondérance.

Le catholicisme, dit-il, n'est pas en harmonie avec les mœurs des Japonais. Le protestantisme a l'inconvénient de favoriser le développement des sectes. L'orthodoxie russe, au contraire, en fortifiant les principes conservateurs, ne peut que donner de nouvelles forces vitales au Japon." Ce correspondant nous semble avoir la base de la conviction trop développée. Tout de même, le culte *orthodoxe* russe serait infiniment préférable au paganisme actuel du Japon.

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

#### ÉCRIN MYSTIQUE ET TRÉSOR DE L'ÂME

PAR LE PÈRE L. BRONCHAIN, Rédemptoriste.

*In-72 de 144 pages. Impression rouge et noire. 0,30*

---

La récitation du Chapelet est aujourd'hui l'une des pratiques les plus suivies du chrétien. Mais apporte-t-on à cette récitation toute l'attention désirable? N'arrive-t-il pas, fréquemment même, que, en terminant son Chapelet, on se sent pris comme d'une sorte de confusion en voyant que, durant toute cette suite d'hommages à Dieu et à sa sainte Mère, l'esprit s'en est allé butinant dans le monde des préoccupations temporelles?

Le R. P. Bronchain, le savant auteur si connu déjà par ses magnifiques traités sur le Rosaire, a vu l'utilité de mettre entre les mains des personnes pieuses un petit guide dans la récitation du Chapelet. Les personnes pieuses, par l'usage qu'elles feront de ce petit *écrin mystique*, trouveront dans la récitation du Chapelet ce qu'elles n'auraient peut être jamais soupçonné de trésors à exploiter.

Le format exigü de ce charmant petit livre fait de celui-ci un véritable objet de poche, qui peut même trouver place dans l'étui à côté du Chapelet.

*H. & L. Casterman, éditeurs, Tournai, rue de la Tête-d'Or, 5; Paris, rue Bonaparte, 66*

---

## CONSULTATIONS

1o Quelles sont les formalités à remplir pour obtenir permission d'exhumer un cadavre ?

R. 1o Il faut présenter à un juge de la Cour Supérieure une requête exposant ce que l'on a l'intention de faire, et sur preuve satisfaisante, sous serment, le juge pourra accorder l'objet de la requête.

2o S'il s'agit d'une exhumation à faire dans une église ou un cimetière catholique, il faut de plus la permission de l'autorité supérieure ecclésiastique du diocèse.

Il est bon de remarquer que ces formalités sont requises, non seulement lorsqu'il s'agit de transporter un cadavre d'un cimetière dans un autre, mais pour le transporter à un autre endroit dans la même église ou le même cimetière, et même simplement pour réparer le cercueil.

2o Les fidèles doivent-ils se tenir assis ou debout pendant la récitation du *Credo* aux messes basses ?

R. Ils doivent se tenir debout, et faire comme le célébrant la genuflexion aux mots : *Et homo factus est.*

### HISTOIRE D'UNE PERSECUTION, PAR LA SŒUR MIECZYSLAWSKA, BASILIENNE

EXPULSION DE MINSK, 1738-40

(Suite.)

Siemaszko ne tarla pas à se rendre à l'invitation de Michalewicz. Les cloches annonçant son arrivée retentirent pendant une heure. Les czernice coururent au devant de lui ; nous l'attendions dans notre prison ; Siemaszko vint à nous avec Michalewicz, accompagné de son clergé. Après nous avoir saluées avec douceur, il nous dit :

“ Je suis bien aise de vous voir ”—Nous aussi nous bénissons votre présence, si vous venez à nous en bon évêque et en bon pasteur. Mais si vous vous présentez de nouveau comme apostat, retirez-vous de nous !.....

Il nous répondit qu'il se rendait à notre invitation ; que cette invitation, jointe à la déclaration d'adhérer à la foi orthodoxe, avait dilaté son cœur ; qu'il me nommait Mère générale, et qu'en signe de ma nouvelle dignité il m'apportait une crosse superbe ainsi

qu'une décoration, comme preuve de la bienveillance toute particulière de Sa Majesté l'empereur.

Nous crâmes d'abord que Siemaszko était fou ; mais en même temps une frayeur involontaire nous saisit..... Nous craignons de compter un traître parmi nous..... Mes sœurs se regardaient les unes les autres avec stupeur ; mais enfin, tous les yeux se portèrent sur moi.—“ Infâme !... qu'as-tu dit, m'écriai-je, qui t'a appelé pour venir nous tenter encore ?..... C'est toi-même, me dit-il. A ces mots, mes Sœurs poussèrent un cri de détresse..... puis le silence le plus morne succéda..... Une douleur inexprimable m'oppressait..... J'arrachai d'entre les mains de Siemaszko la prétendue supplique, je l'ouvris en présence de mes Sœurs, et nous y vîmes la signature de Michalewicz en gros caractères ; mais la main du traître avait tremblé.

“ Ah ! c'est donc toi, monstre infernal, qui trompes même ton maître Satan ?..... ” Et je jetai avec indignation le funeste papier.....

L'infâme osa répondre par un nouveau mensonge : “ Sang de chien polonais ! vous m'avez toutes léché les pieds, en me demandant en grâce de faire en votre nom cette très humble supplique.—Et tu ne crains pas Dieu que tu offenses par un mensonge aussi éffronté ! Tu sais mieux que personne que nous ne craignons ni le martyr, ni la mort ; comment donc aurions-nous pu te prier de nous amener ton complice, celui que tu reconnais, toi, pour ton archevêque, et qui, pour nous, n'est qu'un apostat comme toi ? ” Puis m'adressant à Siemaszko : “ Cette croix que tu m'apportes “ de la part de l'empereur, suspends-la sur ta poitrine qui en est déjà si richement décorée ; anciennement on attachait les brigands sur les croix, mais maintenant je vois les croix attachées sur un brigand. Va, tu tenteras en vain les servantes de Dieu.”

Siemaszko parut surpris, mais il ne changea pas de ton, voulant cette fois nous gagner par la douceur. Dès qu'il fut sorti, des larmes de joie coulèrent de nos yeux ; nous remerciâmes le Seigneur de la grâce qu'il venait de nous accorder, et mes sœurs se pressèrent autour de moi, en donnant un libre essor aux sentiments que la présence de l'évêque apostat avait si longtemps comprimés.

Le même jour, Siemaszko chargea un pope russe, nommé Andrianow, de faire l'enquête pour découvrir la vérité au sujet de la supplique signée par Michalewicz ; il vit notre constance et nous menaça des plus grands supplices, et même de la mort.

Rien ne put ébranler notre courage ; Dieu lui-même nous soutenait, et il s'en alla en vomissant contre nous mille injures.

Le lendemain, Siemaszko nous fit flageller sous ses fenêtres, et pour prix de sa visite il a eu notre sang. Il partit, après avoir maltraité Michalewicz, qui s'en vengea sur nous, en devenant de plus en plus cruel. Il ne se contentait plus de nous battre, il nous jetait des pierres, les czernices aussi, et jusqu'aux enfants de chœur nous poursuivaient et nous maltrahient, armés de bâtons pliés en deux, en forme de knout. On employait tous les moyens possibles pour aggraver le travail dont on nous accablait ; j'en citerai un exemple entre mille. Les czernices nous faisaient porter l'eau de rivière pour le thé à l'eau-de-vie qu'elles prenaient plusieurs fois par jour ; nous portions cette eau dans des cruches de cuivre extrêmement pesantes, et le bras tendu, afin que, disaient-elles, l'esprit polonais ne passât point dans l'eau. La distance était grande, surtout en hiver, car il fallait faire un long détour pour arriver jusqu'à la rivière. Si, exténuées de fatigue, nous approchions la cruche de nous, aussitôt les czernices, qui nous accompagnaient partout, se jetaient sur nous, arrachaient la cruche d'entre nos mains et la renversaient sur nos têtes ; il fallait encore recommencer jusqu'à quatre ou cinq fois de suite. Un pareil bain, pris en hiver, nous entourait de glace pour toute la journée ; les coups de bâton seuls nous réchauffaient, et nous n'en manquions pas.

Au bout de quelques mois (1839), Siemaszko revint de nouveau pour consacrer, à sa manière, notre ancienne église, destinée désormais au culte schismatique. On avait voulu nous forcer à y travailler, mais nous préférâmes nous exposer à la colère de nos persécuteurs plutôt que d'y mettre la main.

Siemaszko vint lui-même nous inviter à assister à la cérémonie ; il osa même prononcer les mots de confession et de communion. Nous lui répondîmes : " Dieu lui-même nous prêche, et il aura pitié de nos âmes sans ton abolution ; toi, apostat, tu as cessé d'être notre pasteur ; ne t'embarrasse donc plus de nos âmes, mais pense, si tu veux, à nos corps ; donne-nous à manger, car nous mourons de faim." Siemaszko s'en alla irrité ; il se plaça à la porte de l'église, et donna ordre de nous y faire entrer par force.

Alors une nuée de toute espèce de gens se jeta sur nous ; une grêle de coups nous assaillit. Toutes nos Sœurs furent, dans cette marche glorieuse, décorées de plaies sanglantes ; j'avais la tête fendue. Au moment où nous approchâmes de l'église, notre sang

ruisselait de toutes parts. Je m'écriai dans un transport de force surhumaine : " Mes Sœurs, au nom de Jésus-Christ, portons nos têtes sous la hache ! " Dans ce moment la sœur Wanrzecka jeta une buche aux pieds de Siemaszko. Je saisis une hache qu'un ouvrier effrayé venait de laisser tomber. Toutes mes Sœurs se jetèrent à genoux ; et moi, à leur tête, un seul genou en terre, d'une voix forte, j'adjurai Siemaszko. " Tu as été notre pasteur, sois à présent notre bourreau !..... Semblable au père de sainte Barbe, assomme tes enfants ! Prends cette hache, prends là, fais-les rouler dans ton temple, car nos pieds n'y entreront jamais !..... Prends cette hache, tranche nos têtes, je t'en conjure, tranche nos têtes !!..... "

Je ne me rappelle pas les expressions, mais je me souviendrai toujours du feu qui m'animait lorsqu'à plusieurs reprises je répétais : " Tranche nos têtes ; voilà la hache, voilà nos têtes. "

Siemaszko avec un coup de poing fit sauter d'entre mes mains la hache, dont le tranchant alla frapper la jambe de ma sœur Nortolane Jakubonska et lui fit une plaie profonde ; ensuite, en me souffletant terriblement, il me ca-sa une dent. Je la pris et la présentai à Siemaszko : " Tiens, monstre ! conserve ce souvenir de la plus belle action de ta vie ; mets cette dent au milieu des diamants qui couvrent ton cœur de pierre ; elle y brillera plus que tous ces bijoux pour lesquels tu as vendu ton âme !..... "

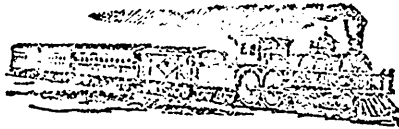
Alors Siemaszko eut une sorte de défaillance ; il dit : " Elles m'ont fait mal. " Et il tomba entre les mains de ses popes, qui lui présentèrent à boire.

Nous entonnâmes le *Te Deum* en retournant aux travaux. Chemin faisant nous pansâmes nos plaies qui nous étaient bien douces !

Siemaszko se consola de sa défaite dans une orgie avec les cernices, qui dura toute la nuit, car toute la nuit des hurras bruyants en l'honneur de l'empereur et de Siemaszko vinrent se mêler aux chants d'actions de grâces dont retentissait notre prison. Michalewicz se vengeait de Siemaszko jusque sur le misérable chaudron dont nous nous servions pour faire chauffer la braba (1) que quelques Juifs charitables nous donnaient de temps en temps ; il le brisa d'un coup de son talon ferré et nous priva ainsi de la seule nourriture chaude que nous pus-ions nous procurer, jusqu'à ce que le bon Jankiel, l'un de nos bienfaiteurs, nous eût fourni un nouveau chaudron.

(1) Miro de l'eau-de-vie de grain.





## CHEMIN DE FER

# QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST. Lisez en montant			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.54	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45		5.15	3.00	6.00	4.00

DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PÈLÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1899.

DÉPART : Hedleyville 6.00 a.m. Arrivés à Ste-Anne 7.15 a.m.  
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.  
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.  
 Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.  
 Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,  
Gérant.

W. R. RUSSELL,  
Surintendant.

# CONCORDIA VINEYARDS

## VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Tasche-  
 reau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret  
 de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sand-  
 wich, Ont., ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.